

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé FBSOF

Evénement :	sortie longitudinale de piste à l'atterrissage.
Cause identifiée :	décision de poursuivre l'atterrissage après une finale non stabilisée.

Conséquences et dommages : train d'atterrissage et bord d'attaque de l'aile droite endommagés.

Aéronef : avion Robin DR 300 - 108.

Date et heure : jeudi 24 février 2000 à 14 h 50.

Exploitant : club.

Lieu : AD Serres La Bâtie (à usage restreint) (05), piste 18 non revêtue 650 x 90 m, LDA : 500 m.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 76 ans, TT de 1991, 2305 heures de vol, 11 heures dans les trois mois précédents dont 8 sur type.

Conditions météorologiques : vent variable 120° à 280° / 06 à 10 kt, CAVOK, température 13 °C, QNH 1027 hPa.

Circonstances

En provenance de Carpentras, le pilote se présente pour un atterrissage sur l'aérodrome de Serres La Bâtie. Il explique qu'il arrive en finale à une hauteur trop élevée. Il effectue une glissade pour rejoindre le plan de descente. L'appareil touche le sol en fin de piste avec une vitesse importante. L'avion roule sur le prolongement de 180 m x 40 m utilisé uniquement pour les décollages en piste 36. Il poursuit sa course sur 200 mètres environ et heurte un arbre avec l'aile droite. L'appareil pivote sur 270° par la droite et tombe sur une route située cinq mètres en contrebas.

Le pilote a indiqué qu'il ne connaissait pas l'aérodrome.